

apel

Le souffle de la liberté

L'Echo de St Jo

Avril 2015 / N°46

EDITO

Pour ce 2ème Echo de St Jo numérique, vous trouverez différents articles relatant la vie de nos collégiens tels que la section foot, les conférences...

L'APEL soutient cette année de nombreux projets pédagogiques comme les voyages linguistiques, la formation 1er secours (PSC1)...

Bonne lecture à vous tous.

Alexandra MARSY & Caroline POMMIER

APEL du Collège Saint-Joseph

Plus de 1000 !

Non ce n'est pas le nombre d'élèves au collège, mais le nombre de repas préparés par l'équipe cuisine (Roselyne, Patricia, Christine, Yolanda) avec aux commandes Mickaël Grimault. Après avoir tenu son propre restaurant à Cesson-Sévigné, et avoir assuré les repas à la caserne Foch de Rennes, il concocte pour nos enfants et pour 3 autres établissements (Sacré Cœur de Janzé, Ecoles d'Essé et de Brie) des repas équilibrés, pour ceux qui le veulent bien, évidemment...

L'enfant au collège reste maître de ses choix parmi 2 à 4 entrées, 2 plats de résistance, 3 à 6 desserts (dont les fruits), les combinaisons sont nombreuses. Pour éviter le gaspillage, et par l'heure de passage, les choix ne peuvent pas être les mêmes pour tous, mais l'équipe veille au grain pour que les lésés d'un jour, soient les veinards d'un autre...

Tous les repas sont consultables préalablement sur le site internet du collège.

Bon appétit !



Education affective, relationnelle et sexuelle

Depuis près de dix ans, l'AFCCC 35 (Association Française Centre Consultation Conjugale) intervient auprès des élèves de 4ème sur les thèmes de l'amour et de la sexualité. Nous avons rencontré Mme Loron, psychothérapeute de l'association, qui s'apprête à rencontrer les collégiens.

Quelle est la finalité de ces échanges ?

« L'objectif de l'AFCCC 35 est de donner aux jeunes une information claire, afin qu'ils puissent assumer pleinement leur sexualité, en leur faisant comprendre qu'il n'y a pas de réponses toutes faites, les aider à trouver leurs propres solutions, à adopter des attitudes responsables et des comportements préventifs fondés sur les valeurs du respect de soi et d'autrui.. »

Quelles attentes expriment les jeunes ?

Quelle démarche engagez-vous avec eux ?

« Il est d'abord important qu'ils soient écoutés dans leurs questionnements. Nous cherchons à ce qu'ils puissent parler, librement et en toute confidentialité, des sujets qui les préoccupent. Ils ont besoin de s'exprimer sur les aspects affectifs et émotionnels, dire les envies, les angoisses qui les traversent. Nous travaillons ensuite ensemble pour apprendre à interroger ces émotions, les ordonner, les gérer.

Il est nécessaire de décrypter les clichés, les préjugés auxquels ils sont confrontés via les médias, et faire se rapprocher les représentations avec leur réalité. »

Une personne extérieure peut-elle avoir un rôle de « facilitateur » ?

« Un tiers neutre, non impliqué dans leur vie, est essentiel pour le respect de l'intimité. Avec lui, il est souvent plus facile pour un jeune, au moment de l'adolescence, de parler sans tabou des émotions qui le traversent, de ses peurs, qu'avec un adulte proche de lui. Mais les lieux d'information, d'accueil, d'écoute et d'échanges ne sont pas encore assez nombreux ou accessibles à tous. »

Quelles sont, à votre sens, les retombées positives de ces rencontres ?

« Les adolescents sont dans une « pulsion de vie » extrêmement créatrice et dynamique. Ces échanges visent à les aider à s'inscrire dans une sexualité positive, à imaginer un épanouissement dans le respect de soi et de l'autre, à aborder avec confiance et espoir cette rencontre de l'autre qui reste un mystère. »

La section foot fête ses 10 ans !

Forte de 37 élèves cette année, la section foot, encadrée par David Rollais, célèbre en 2015 sa 1ère décennie. Elle a accueilli depuis sa création à la rentrée scolaire 2005 quelques 183 élèves répartis en deux groupes : les 6ème/5ème et les 4ème/3ème.



Pour les non-initiés, la section foot (comme les autres sections sport proposées au collège) comporte 4 heures d'activité incluses dans l'emploi du temps des élèves et réparties sur deux séances : le mardi matin et vendredi après-midi pour les plus jeunes ; le mardi après-midi et le jeudi matin pour les «grands ». Les séances se déroulent sur le champ de foire.

En complément de ces séances, le championnat UGSEL rassemble les équipes des différents secteurs du département plusieurs fois dans l'année avec en point d'orgue le trophée de fin d'année qui réunit sur une journée l'ensemble des 24 sections foot. A noter que ce dernier se tiendra cette année le 20 mai.

A la question « *quel serait votre plus beau souvenir de ces 10 années ?* », David répond : « *Je n'ai pas d'épisode particulier à mettre en avant. Mon leitmotiv c'est de pouvoir aider les élèves à tirer le meilleur d'eux-mêmes. Cette section leur permet de pratiquer plus intensément un sport qu'ils aiment (ils sont majoritairement licenciés dans un club en parallèle) et de progresser tout en gardant une scolarité « classique » et leur cadre familial. A l'issue de la 5ème ou de la 3ème, certains ont pu intégrer des structures régionales voire nationales (1 joueur en U19). Mais ce qui prime avant tout c'est le plaisir de jouer et c'est humainement très riche !* ».

« Être parent à l'heure du numérique ? Pas si évident ! » (soirée Calysto du 05/03/2015)

Jeudi 5 mars, vous avez été nombreux à répondre présent à notre soirée !

En voici le retour d'un parent :

« Parent d'élève, J'ai eu le plaisir d'assister à cette conférence proposée par l'APEL du collège st Joseph. Lors de cette soirée, j'ai beaucoup ri!

En effet, il s'agissait pourtant d'un sujet anxigène pour nous, parents mais l'intervenante a su à travers un exposé clair et complet, captiver l'assistance avec humour. Ce que je retiendrai de ce thème : la nécessité pour nous parents d'accompagner nos enfants dans l'utilisation qu'ils font des réseaux sociaux. ; la nécessaire communication au sein de la famille sur ce sujet notamment sur les risques qu'il y a à s'exposer (photos, vidéos etc...) et à exposer les autres (rappel de la loi sur la protection de l'image).

En amont , il nous faut contrôler le paramétrage des réseaux que nos enfants utilisent afin d'éviter les dérives et veiller à ce que les données échangées ne tombent pas dans un espace public dont ils n'auraient plus la maîtrise. Il serait vain d'interdire l'accès de ces nouveaux moyens de communication à nos ados ce serait aller à contre-courant de notre siècle. En revanche, il est de notre responsabilité de parents de les sensibiliser aux règles à respecter pour leur bon usage et de les protéger en nous intéressant, nous même à ces réseaux et en choisissant avec eux celui qui semble le plus opportun. En outre, il ne faut pas perdre de vue, que les cybers échanges peuvent donner un sentiment de « toute puissance» à nos ados et être à l'origine de difficultés relationnelles graves avec leurs camarades. Là encore, la parole parentale, l'échange en famille, le rappel aux règles et à la loi sont nécessaires pour évoquer le respect d'autrui, la calomnie, ou encore le harcèlement et ses conséquences.

Oui, la cyber communication s'apprend et c'est nous, parents qui devons accompagner nos enfants dans cet apprentissage, quitte à apprendre avec eux! Ne pas s'y intéresser équivaldrait à laisser nos enfants au volant d'une auto sur une autoroute sans leçons de conduite préalables ! Lequel d'entre nous oserait? Encore merci à Pauline pour sa bonne humeur et le contenu de son exposé! »

Lien vers le site Calysto «spécial numérique» : www.generationnumerique.com

«Accompagner nos enfants dans leur vie d'élève. Quelle peut être notre place de parents ? »

Retrouvez le compte-rendu de notre rencontre du 2 février sur le lien ci-dessous

<https://drive.google.com/file/d/0B2JB6gMGIvdkcmFWYmVaMi03TjdQZGZtdTVJVXp1RWpJZmx3/view>

HDA, une discipline du brevet...

Le brevet National se prépare pour les 3ème avec entre autres «L'Histoire des Arts». L'éventail des œuvres est vaste : peinture, sculpture, pièce de théâtre, littérature, chorégraphie, architecture, bande dessinée, cinéma, chanson...) et peuvent être présentées par la plupart des enseignants. Début mars, fût organisé un oral blanc.

Chaque élève devait travailler sur 3 œuvres. Parmi un groupe de quatre, un était tiré au sort, les autres assistaient à son oral, aux remarques et critiques du jury d'enseignants. 7 jurys de 2 à 3 professeurs furent nécessaires pour la bonne organisation de cette épreuve.

Pour l'oral officiel du mois de juin, ils devront préparer 5 œuvres sur une douzaine présélectionnées par les enseignants, les élèves pourront également dans les thèmes imposés choisir leurs propres œuvres. L'oral est constitué de 5 minutes d'exposé et de 10 min de questions, avec un rétro projecteur comme support si besoin. Les élèves pourront également passer par deux avec la vigilance supplémentaire d'un temps de parole équilibré.

Cet enseignement fondé sur une approche pluridisciplinaire des œuvres d'art permettra à l'élève de développer sa sensibilité à l'art et l'aider à comprendre les œuvres qu'il est amenées à rencontrer.

+ d'informations : <http://eduscol.education.fr/histoire-des-arts>

à vos plumes !!



L'équipe de l'APEL ouvre l'écho de St Jo à la fibre journalistique des collégiens ; vous désirez faire un article sur un sujet en particulier, aborder un thème, alors lancez-vous !

Il se constituera d'un texte et du ou des noms des auteurs, les éléments pourront être déposés au CDI.

Nota : si tu veux illustrer ton article par une photo, n'oublie pas de demander l'autorisation à ton professeur ou au personnel administratif concerné

Et si un nuage toxique se rependait sur Janzé ?

Ou comment faire face à un risque majeur.

Un accident majeur peut provoquer une situation d'exception laissant un certain temps la communauté scolaire seule et isolée face à la catastrophe (plus de téléphone, d'électricité, intervention des secours retardée...).

Le Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) est un plan d'organisation interne, mis en place par le chef d'établissement à la demande des pouvoirs publics, pour protéger le personnel et les élèves des effets d'un tel événement. Etabli à partir de l'analyse des risques majeurs identifiés sur le territoire de la commune, il prévoit un certain nombre de dispositions simples pour assurer la mise en sûreté des occupants (confinement ou évacuation) et l'autonomie de l'établissement en attendant les secours.

Ce aléa peut être naturel (inondation, séisme, tempête...) ou technologique (industrie, énergie nucléaire, transport de matières dangereuses...).

Le seul risque potentiel encouru par le collège à ce jour serait le risque de « nuage toxique » en raison de la proximité du dépôt Total/Antargaz de Vern-sur-Seiche ou le risque « transport de matières dangereuses » lié à la proximité de la voie ferrée et du réseau autoroutier.

L'établissement a contacté une entreprise pour l'aider dans l'élaboration du PPMS et de l'autre document obligatoire, le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques).

Il a été demandé de réfléchir à la définition d'une zone de confinement pour toutes les personnes présentes dans le collège au moment de l'éventuelle alerte donnée par la mairie, zone qui doit respecter certains critères (une surface minimale par personne, obturation des portes et fenêtres, outils de communication à piles....)

Après réception du rapport de la société dans les prochaines semaines, un groupe de travail sera mis en place pour réfléchir aux procédures précises et efficaces de mise en sécurité de l'ensemble des personnes, à la définition des consignes à appliquer, ainsi qu'à la communication et à la formation en amont de tous, et plus particulièrement des élèves ASSEC qui seront aussi partenaires de cette opération.

Le PPMS doit être validé par un exercice permettant de vérifier qu'il est bien opérationnel. Celui-ci devrait avoir lieu avant la fin de l'année scolaire.

L'exercice est ensuite renouvelé annuellement, afin de tenir à jour le dispositif et de l'améliorer. Rappelons tout de même que de tels risques restent exceptionnels, et que la probabilité qu'ils surviennent est infime...

Mais en matière de sécurité civile, rien ne doit être négligé.

Sur un air latino-américain...



En février dernier, le groupe LLAPAKU, (groupe de musique implanté à Rennes et composé de deux boliviens et d'un péruvien) est venu rencontrer les élèves hispanisants de 4ème, à l'invitation de leur professeur, Mme Bellier.

Ce rendez-vous, qui existe depuis cinq ans, se veut à la fois musical et culturel. Afin de travailler la langue, des questions ont été préparées en cours et posées lors de la rencontre. Entre deux chansons, les musiciens, vêtus du traditionnel poncho, ont présenté leurs pays d'origine et évoqué plusieurs aspects de la culture latino-américaine : les coutumes, l'alimentation et ses spécialités, la vie quotidienne, celle des enfants en particulier.



« Les musiciens ont aussi présenté les instruments traditionnels sur lesquels ils jouaient, et ont invité des élèves à danser avec eux. Ils se sont prêtés au jeu avec beaucoup de gentillesse et de disponibilité. C'était un moment chaleureux et vraiment très enrichissant pour notre culture personnelle », confiaient quelques collégiens.

Cette édition a connu un beau succès, avec la participation de 102 élèves de 4ème !

Information pour la fête du collègue

En raison du succès rencontré lors des précédentes fêtes du collège nous sommes contraints de modifier les critères d'inscription : la soirée sera réservée uniquement aux collégiens et à leurs parents.

Par ailleurs les inscriptions seront faites par informatique.

Les dates vous seront communiquées ultérieurement.

Merci de votre compréhension.

Les lundis des Métiers

Nous accueillerons prochainement une coiffeuse, la date sera communiquée par le CDI.

CONTACTS

COURRIEL APEL - apelstjojanze@gmail.com

Collège St Joseph

45 rue Paul Painlevé - 35150 JANZE - Tél. 02 99 47 00 71

col.st-joseph.janze@ecbretagne.org - <http://www.stjojanze.fr>